

Crédit immobilier

CNCEF Crédit encourage les emprunteurs à demander un prêt sans attendre

La période de flou gouvernemental que nous connaissons génère de l'incertitude, mais ne doit pas conduire les Français qui souhaitent financer un projet immobilier à l'attentisme. CNCEF Crédit, association professionnelle agréée de courtiers, les incite à profiter de conditions qui restent favorables, au risque de ne plus les retrouver dans quelques mois.

En dépit des prédictions les plus alarmistes, les prix de l'immobilier ne se sont pas effondrés et les taux sont stables, voire en légère baisse : 3,6% en moyenne pour les prêts sur 20 ans.

Il faut donc cesser d'attendre que le (futur) gouvernement, d'un coup de baguette magique, rétablisse le niveau des taux à celui d'avant 2023. C'est pour le moins hypothétique, voire improbable, et, dans tous les cas, cela peut prendre plusieurs années.

« *Un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras* », dit le proverbe. Mieux vaut sécuriser son projet immobilier dans un contexte momentanément stable et connu plutôt qu'attendre des conditions qui pourraient s'avérer au bout du compte plus désavantageuses. Quitte à renégocier son taux, une fois leur niveau revenu à un montant moins élevé.

Nous sommes dans une fenêtre de tir favorable, pendant laquelle l'acquéreur a toutes les clés en mains pour voir aboutir sa demande de prêt. Car les opportunités restent réelles lorsque l'on a un dossier bien préparé. Et les banques, qui restent elles aussi solides, affirment leur volonté d'accentuer l'octroi de crédit. Certaines s'ouvrent aussi à la délégation d'assurance, c'est-à-dire qu'elles n'exigent pas que l'assurance emprunteur soit souscrite auprès de leur établissement. Un moyen maintenant bien connu de faire des économies.

- Les **primo accédants** dans le neuf et le collectif ont toujours accès au Prêt à Taux Zéro (PTZ). Ils peuvent aussi s'intéresser aux biens en Vente en Etat Futur d'Achèvement et comparer ; les promoteurs étant enclins à accorder de grosses remises ou à offrir cuisine équipée ou frais de notaire.
- Les **moins de 35 ans** peuvent bénéficier du PTZ dans le neuf ou l'ancien. Quelques banques mutualistes ont décidé d'abonder une somme à taux zéro. Si on y ajoute des taux bonifiés pour des biens affichant un DPE qualitatif, cela permet de diminuer le coût du crédit et d'obtenir un taux moyen proche des 1% dans certains cas.
- Tous ceux qui souhaitent acheter **dans l'ancien** ont la possibilité d'actionner l'**éco-PTZ**, qui alloue jusqu'à 50 000 € **sans conditions de ressources** pour effectuer une rénovation énergétique. Un vrai plus pour les **baillleurs** et les **propriétaires bailleurs** qui souhaitent remettre sur le marché des biens mal classés.

Contact Presse

Christine Singer – 06 03 91 06 13 – christine.singer@huit55.com

Les courtiers, familiers de ces dispositifs et de ces montages, représentent un allié de poids pour débloquer un crédit aux meilleures conditions.

Cerise sur le gâteau ; ni les banques, ni les agents immobiliers, ni les courtiers ne ferment pendant les vacances. Les conseillers bancaires ont même plus de temps et d'attention à consacrer en cette période creuse.

« La course au prêt n'est pas une discipline olympique, tout le monde peut s'y engager, et nous encourageons les emprunteurs à s'aligner sur la ligne de départ, particulièrement en ce moment. », exhorte **Côme Robet, Président de CNECF Crédit**. *« Il en va de leur projet de vie, mais aussi de la santé d'un secteur en manque de vitalité. Il faut réinstaurer la confiance au niveau national, avec une politique ambitieuse de l'immobilier et du logement qui augmentera, au passage, les recettes de l'Etat. Et piocher pour cela dans les propositions qu'ont fait les différents acteurs du secteur. Nos courtiers soutiendront le travail de tous les parlementaires qui voudront remédier à cet état d'urgence. »*

A propos de CNECF Crédit

CNECF Crédit est une association professionnelle agréée par l'ACPR, qui regroupe 3300 intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement, courtiers et mandataires indépendants, et 2800 structures (cabinets ou réseaux).

Elle a pour mission de représenter, accompagner, valoriser et former la profession et de peser sur les questions de sa réglementation dans le débat public.

CNECF Crédit est membre du Groupe CNECF, qui regroupe les professionnels libéraux des domaines de l'investissement et du patrimoine, de l'assurance, du crédit, de l'immobilier de placement et du développement de l'entreprise.

www.cncef.org

Contact Presse

Christine Singer – 06 03 91 06 13 – christine.singer@huit55.com